

Marielle Basty

créatrice de Bambins Voyages

Chaque mois, nous partons à la rencontre d'une femme à qui la maternité a donné des idées... Aujourd'hui, Marielle Basty, 43 ans, maman de Thibault, 13 ans, et Océane, 16 ans.

Par **Dominique Henry**

Quel est le concept ?

Permettre aux enfants (à partir de 5 ans) de prendre le train tout seuls en organisant leur accompagnement. Avec Bambins Voyages, un étudiant les prend en charge d'un bout à l'autre du voyage et les remet à la personne que les parents ont désignée.

Comment ça marche ?

Les parents déposent leur demande sur www.bambins-voyages.com et nous nous chargeons de trouver un accompagnateur et d'acheter les billets. Le billet de train de

l'enfant est ensuite refacturé aux parents, majoré du prix de l'accompagnement (16 € par heure de trajet + 1 heure correspondant aux rendez-vous à la gare au départ et à l'arrivée).

D'où est venu le déclic ?

Lorsque mes enfants étaient petits, j'ai souvent eu envie de les envoyer rejoindre leurs grands-parents en train mais, faute de pouvoir les accompagner, je devais y renoncer. J'avais gardé en tête l'idée qu'il y avait là un service à créer. La SNCF propose bien un accompagnement, mais seulement sur certaines lignes et pendant les vacances scolaires.

Qu'est-ce qui a été le plus dur ?

Au départ, on dépense beaucoup d'énergie à régler les problèmes administratifs. Mais j'ai pris rendez-vous rapidement avec chaque organisme (Urssaf, INPI, Cnil...) et je me suis fait expliquer ce que je ne comprenais pas.

Bientôt salariée ?

Pas encore. Bambins Voyages existe depuis avril 2007 et je ne prévois pas de me verser un salaire avant avril 2008. Mais j'espère pouvoir embaucher rapidement une première personne pour assurer le « back office » (secrétariat, bureautique). C'est ce qui me pèse le plus pour le moment !

Et votre homme dans tout ça ?

Il me soutient moralement. Il m'a encouragée à quitter la banque pour réaliser mon projet et il y croit ! Sans son aide, je ne serais sans doute jamais allée au bout.

Concilier boulot et enfants, c'est plus facile qu'avant ?

C'est moins de stress et plus de souplesse dans l'organisation. Je peux me libérer deux heures si j'en ai envie. Il me suffit de me remettre au travail le soir. Mais je travaille beaucoup. Lorsque je pourrai enfin embaucher quelqu'un, je pense que ça ira mieux. ✨



Mes bons plans

Je me suis abonnée à la lettre hebdomadaire de l'Agence pour la création d'emploi (APCE). Je consulte aussi le site Internet. Tous les aspects de la création d'entreprise sont abordés. On y trouve même des plans prévisionnels en ligne, il n'y a plus qu'à entrer les chiffres ! Autre bon plan : la chambre de commerce. Il ne faut pas hésiter à prendre rendez-vous avec l'espace « création d'entreprise ».



Mes conseils

- Ne jamais baisser les bras. Monter une entreprise, c'est un véritable combat, il faut s'attendre à devoir beaucoup se battre !
- Apprendre à relativiser. Si on prend tout à cœur, on se laisse trop atteindre.
- Et, surtout, ne pas hésiter à se faire aider.

Faites-vous connaître !

Vous avez monté une association, créé une petite entreprise, développé un projet permettant d'aider les autres parents ou de faire avancer la cause des enfants ? Envoyez-nous un mail à mamandumois@gmc.tm.fr en décrivant votre activité. Et vous serez peut-être la prochaine maman du mois !